Trente-huitième Année — N° 167 | UN NUMÉRO : 15 CENTIMES | VENDREDI 16 JUIN 1893

JOURNAL DE ROUBAIX

TARIF D'ABONNEMENT :

ROUBAIX-TOURCOING. . . . Trois mois. . . 13 fr. 50. . . Six mois. . . 26 fr. . Un an. . . 50 fr.
NORD — PAS-DE-CALAIS — SOMME — AISNE . . . . . Trois mois. . . 15 fr.
Les autres Départements et l'Etranger, les frais de poste en sus.
Le prix des Abonnements est payable d'avance. Tout abonnement continue jusqu'à réception d'avis contraire.

BUREAUX & RÉDACTION
Roubaix, rue Neuve, 17. - Tourcoing, rue des Poutrains, 42
Directeur : ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS & ANNONCES :
Les Abonnements et Annonces sont reçus : à ROUBAIX, rue Neuve, 17. — A LILLE, rue du Curé-Saint-Etienne, 9 bis.— à PARIS, chez MM. Havas, Laffite et Cie, place de la Bourse, 8, et rue Notre-Dame-des-Victoires, 28. — à BRUXELLES, à l'Office de Publicité.

ROUBAIX, LE 15 JUIN 1893.

A PROPOS D'UNE PÉTITION

L'arrêt de la cour d'appel dans l'affaire Sawicki, permettant à un gouvernement étranger de s'emparer des papiers d'un de ses resortissants décédés, est extrêmement grave au point de vue international.

Un certain nombre de Polonais résidant à Paris, hommes fort honorables du reste et nullement révolutionnaires se sont émus de la situation qu'allait leur faire la nouvelle jurisprudence, et ils viennent d'adresser aux députés une pétition par laquelle ils demandent à être protégés contre les conséquences de la décision prise par la cour de Paris.

Il y a quelque chose de tout à fait déplaisant dans ce qui s'est passé à propos de Sawicki, si l'on considère qu'un réfugié politique est à l'abri pendant sa vie des recherches de la police de son pays, et qu'au contraire après sa mort, cette même police aura le droit de s'emparer de tous ses papiers.

Dans le cas particulier qui nous occupe, une circonstance aggravante est que Sawicki était polonais. Or, sans faire de la fausse sensiblerie, il n'est pas bon que la France oublie ses plus anciennes traditions, qui avaient fait de notre pays le protecteur de la Pologne.

Les souvenirs historiques qui lient les deux nations, ont créé entre elles presque des engagements qu'on ne peut violer sans forfaiture. On prétend que les papiers de Sawicki sont très compromettants pour un certain nombre de ses compatriotes habitant encore la Pologne. Si ces malheureux partent pour la Sibérie, la justice française en sera responsable.

La France qui a été si longtemps l'asile des Polonais, se ferait-elle maintenant la pourvoyeuse de la Sibérie! Si l'on compare l'attitude du gouvernement et de la justice britannique à propos des papiers de Cornélius Herz, à l'attitude de notre gouvernement et de notre justice à propos des papiers de Sawicki, on aura lieu d'être fort étonné. Aussi la pétition des Polonais paraît-elle parfaitement justifiée.

Sous prétexte d'alliance russe, il ne faut pas nous avilir. Si cette alliance est sérieuse, ce qui paraît de plus en plus douteux, malgré les manifestations oratoires où se complaisent nos hommes politiques, pour la célébrer et s'en féliciter, elle ne doit pas consister dans l'asservissement de notre patrie aux désirs de la police Pétersbourgeoise.

LA SANTÉ DE M. CARNOT

Paris, 14 juin. — M. Carnot a adressé à M. Ch. Dupuy la lettre suivante, qui sera insérée demain au *Journal officiel* et qui sera, par les soins des préfets, transmise aux maires des municipalités intéressées :

« Paris, 13 juin 1893.

» Mon cher ministre,

» Je suis profondément peiné d'avoir à renoncer à mon voyage en Bretagne. La réalisation de ce projet longtemps caressé, auquel j'avais subordonné de nombreux engagements m'est rendue impossible à la veille du départ par une indisposition persistante. Je suis d'autant plus chagrin de cet empêchement, que j'avais appris quelle sympathie les populations bretonnes réservaient au représentant de la République et je me faisais une fête de me rendre au milieu d'elles et d'être mêlé aux manifestations de leur patriotisme de la reconnaissance qu'elles gardent à leurs ancêtres de 1790 et à leurs dignes compatriotes Guépin et Lariboisière.

» J'aurais été heureux de saluer notre pavillon sur l'escadre dans les ports bretons et d'exprimer l'affection de la France pour les braves populations qui sont la pépinière de sa marine. J'aurais voulu applaudir à la réalisation des belles œuvres de navigation auxquelles le pays devra un surcroît de prospérité et aux progrès agricoles que signalera le concours agricole de Quimper.

» Toutes ces satisfactions, mon cher ministre, me sont aujourd'hui interdites. J'espère que mon absence forcée n'empêchera pas les fêtes projetées de produire leurs effets bienfaisants, en rapprochant tous les citoyens dans un sentiment de commun amour et de commun dévouement pour la patrie et pour la République.

» Nous avions saisi l'occasion de mon voyage pour remettre, dans les différentes réunions, des récompenses méritées ; je souhaite que le travail de sélection déjà préparé ne soit pas perdu.

» Les déshérités de la fortune ont, eux aussi, leur part réservée dans tous mes voyages et je tiens à ce qu'ils n'en soient pas privés par mon absence; je vous envoie, pour la faire parvenir aux préfets des cinq départements bretons, la somme de 30,000 fr. à répartir de ma part entre les œuvres de bienfaisance de la Bretagne.

» Veuillez en même temps confier à messieurs les préfets la mission d'être mes interprètes auprès des municipalités et des chambres de commerce qui m'avaient offert leur sympathique hospitalité, et recevez pour vous même, mon cher ministre, la nouvelle expression de mes sentiments affectueux. » CARNOT.»

Paris, 14 juin. — M. Carnot est levé mais il doit continuer à garder la chambre.

Un grand nombre de personnalités politiques se sont rendues à l'Elysée pour prendre des nouvelles de la santé du président.

La grève des cochers à Paris

Paris, 14 juin. — La grève des cochers s'accentue.

Dans la matinée, quelques incidents sans gravité se sont produits : les cochers qui sortaient des dépôts éloignés ont été l'objet des violences de la part des grévistes; quelques coups ont été échangés et les agents ont dû intervenir à plusieurs reprises.

Un service d'ordre a été organisé dans tous les dépôts *où les agents assurent la liberté du travail* pour les non grévistes.

On estime généralement que la durée de la grève n'excèdera pas deux ou trois jours.

Le nombre des voitures sorties ce matin est de 300 sur 3.200 que compte le matériel de la Compagnie générale.

A l'Urbaine, la grève est à peu près générale: le chiffre des voitures ayant pu être mises en circulation est tout à fait insignifiant.

Il en est de même à l'Abeille : 70 voitures seulement sur 400 sont sorties.

A la compagnie Camille, presque tous les véhicules sont restés au dépôt.

A 2 heures, les cochers grévistes ont tenu une réunion à la Bourse du travail.

Une délégation a été envoyée auprès de M. Bixio, directeur de la Compagnie générale, président de la chambre patronale, auquel elle présentera les revendications suivantes :

1° Aucune journée ne sera retenue aux cochers pendant la durée de la grève;

2° La moyenne pour toutes les compagnies, jusqu'au 14 juillet, sera de 14 fr.

3° Après le 14 juillet, une entente devra intervenir entre patrons et cochers, pour fixer la moyenne en attendant l'adoption des compteurs :

4° Si l'adoption des compteurs tardait, une nouvelle entente devrait avoir lieu du jour où les loueurs auraient commandé les dits compteurs.

Paris, 14 juin. — A la délégation des cochers qui s'est présentée à la chambre syndicale des loueurs, M. Bixio a dit que la moyenne ne pouvait être discutée, parce qu'il est inadmissible qu'elle soit identique pour toutes les maisons.

Les cochers ont donc à s'entendre avec leurs loueurs respectifs.

Quant aux journées de grève, M. Bixio refuse de se prononcer avant que la chambre syndicale ait statué. Il ajoute que les compteurs ne seront adoptés qu'après avoir été expérimentés commercialement.

LA DÉFAITE DU FAVORI

Henri Rochefort publie, sous ce titre dans l'*Intransigeant*, le curieux article que voici :

« Le Grand Prix n'est certainement pas terminé. Après la course il y a les suicides que les feuilles sportives ou non vont avoir à enregistrer. Dans ce jeu aussi il y a une « suite », comme on dit dans les cercles, et cette suite, c'est la misère pour nombre de parieurs et la mort pour beaucoup.

» Le succès du cheval Ragotsky démontre une fois de plus, d'ailleurs, à quel point les courses constituent la plus ruineuse des mauvaises plaisanteries. Ce cheval avait été battu par Callistrate dans toutes les rencontres où les deux coureurs avaient lutté. La supériorité du second sur le premier n'était pas contestable. C'était comme si on engageait une partie de boxe entre un enfant de huit ans et un homme de vingt-ving. Les résultats étaient là, indéniables et probants.

» Or, après avoir triomphé avec une facilité incroyable dans des prix de cinq, dix et quinze mille francs, voilà que l'invincible Callistrate est vaincu non moins facilement dans un prix de près de deux cent soixante-quinze mille francs. Pourquoi? Voilà la question en même temps que tout le secret de la prétendue science hippique.

» Je me suis trouvé un jour dans un wagon avec le célèbre bookmaker Saffery, qui est mort millionnaire, pour cette raison péremptoire que le seul moyen de s'enrichir avec les chevaux est de les donner en s'abstenant soigneusement de les prendre. Et comme il me racontait qu'ancien employé aux magasins des Montagnes d'Ecosse, il avait un jour abordé le turf avec deux mille francs dans sa sacoche pour tout capital; il ajouta :

» Voyez-vous, pour se risquer à mettre de l'argent sur un cheval, il faut avoir avec soi : l'entraîneur, les garçons d'écurie, le propriétaire, le jockey et le cheval lui-même. Il suffit qu'un seul de ces atouts vous fasse défaut pour que vous perdiez votre mise. Vous comprenez s'il est difficile de gagner, d'autant qu'il y a à compter encore avec les accidents : le jockey qui tombe, qui se trompe de piste ou qui reste au poteau. Si bien que celui qui offre un cheval a toujours sept ou huit chances pour lui, tandis que celui qui le prend les a contre lui. »

» Puis, comme système général, il me donna ce conseil qui me frappa par la somme de mystères qu'il contenait :

« On peut à la rigueur prendre le favori dans les courses sans importance. Il est essentiel de s'en garder dans les grandes courses. S'il gagnait, trop de donneurs y perdraient leur dernier centime. Si donc, soit dans le Derby, soit dans le Grand-Prix de Paris, soit dans le prix de Diane ou la Poule des produits, vous voyez un poulain ou une pouliche à égalité, évitez soigneusement de vous engager dessus.

» — Alors, lui fis-je observer, vous voulez dire qu'on achète le jockey ? Mais s'il est honnête ?

» — S'il est honnête, il a presque toujours autour de lui des individus qui ne le sont pas. Vous pensez que pour ne pas perdre deux ou trois millions, la « bande noire » n'hésite pas à sacrifier cent mille francs. »

» Et, en effet, on peut constater que ce sont toujours dans les grandes courses— c'est-à-dire, celles où le public et conséquemment les bookmakers ont énormément d'argent dehors — que se produisent les surprises. Les gogos du Pari mutuel, ignorants de ces trucs multiples, suivent le mouvement, vont au favori resté imbattable et s'en retournent les poches, quelquefois même l'estomac, vides.

» Nous ignorons à quelle bizarrerie chevaline attribuer la défaite de Callistrate. Le fait est qu'une fois de plus elle justifie pleinement les conseils de Saffery, sur lesquels l'incorrigible monde des parieurs ferait sagement de méditer. HENRI ROCHEFORT.»

LES COURS DU TERME
ET LES COURS DU DISPONIBLE

Le journal de la Chambre de Commerce de Verviers a publié, dans son dernier numéro, sous le titre de « Considérations sur le commerce des fils et tissus de laine en 1892 », une revue très complète du mouvement d'importation et d'exportation de ces produits en Belgique. Nous aurons l'occasion de les reproduire. Pour aujourd'hui nous voulons citer l'opinion émise par le rédacteur de l'article sur les opérations à terme. Nous reproduisons simplement tout en réservant à la contradiction la place qu'elle nous demandera.

L'auteur de l'article examine au début de son étude les fluctuations de cours, ce qui l'amène à dire ceci :

Si nous pouvions prendre pour base *sérieuse* d'appréciation la marche du peigné à terme à Anvers, nous résumerions ces fluctuations en citant les prix de cet article relevés à différentes époques de l'année dans l'ordre où elles se sont produites et en les comparant aux prix pratiqués pour les laines au marché régulier de ce produit.

Mais, malheureusement, ces cours ne sont pas réels; ils sont le résultat de spéculations et de calculs qui, le plus souvent, ne se basent ni sur la valeur réelle de la marchandise, ni sur les prévisions soit de la marche de la consommation, soit des résultats de la tonte présente ou future.

C'est le résultat d'un jeu de la liquidation ou du raffermissement d'une position et il suffit, par exemple, d'un étranglement *(corner)* par un gros détenteur pour amener une hausse toute factice ou une baisse qui, bien que momentanée, n'en est pas moins nuisible au plus haut point pour les négociants sérieux et pour l'industrie en général.

Les filateurs allemands de laine peignée sont à tel point persuadés de l'effet néfaste des marchés à terme en cet article, qu'ils ont formé un syndicat pour réagir contre cette institution par tous les moyens en leur pouvoir, par un interdit contre toute marchandise ayant servi d'instrument à une opération à terme, et par d'autres mesures tout aussi sévères.

Nous désirons qu'ils réussissent dans leur campagne et que si l'esprit de spéculation qui règne aujourd'hui chez tant de gens qui n'ont même souvent pas la moindre notion des affaires commerciales ne peut pas être réprimé par les efforts de *l'initiative privée*, qu'il soit au moins restreint dans une large mesure par les entraves qu'elle apportera aux manœuvres des intéressés, grands peigneurs et courtiers qui ne cherchent, eux, qu'à trouver de nombreux clients, peu importe dans quelle classe de la société.— C'est le vœu que nous formons.

LE DRAME DU CAIRE
UNE CURIEUSE ÉVASION

Le Caire, 14 juin. — Voici de nouveaux détails sur les scènes émouvantes qui ont suivi au Caire l'évasion de prisonniers que nous a annoncée hier une dépêche d'Egypte.

La prison de Tourah, entre le Caire et Helouan, avait été, il y a quelque temps, le foyer d'une révolte organisée contre les autorités. Depuis, les tentatives d'évasion se multipliaient, les gardes avaient tiré sur des fugitifs, et la rigueur, le surcroît de surveillance dont ils étaient l'objet, avaient porté au paroxysme l'irritation des prisonniers.

Ceux-ci sont employés aux travaux de défrichement du chemin de fer. Samedi soir, à la nuit, six cents forçats, leur dur labeur terminé, regagnaient la prison comme de coutume sous la surveillance de trente-six gardes à cheval.

Ils marchaient par escouades séparées de cinquante hommes et longeaient dans l'obscurité un défilé étroit.

Tout à coup, à un signal convenu, la dernière équipe se retourna contre les deux gardes qui fermaient la marche. Ils furent désarçonnés, culbutés, assommés sur place.

On s'empara de leurs fusils, puis les cinquante forçats prirent la fuite à toutes jambes.

Les autres gardes avaient vu le mouvement. Pendant que vingt-cinq d'entre eux tenaient en respect les 350 prisonniers qui s'apprêtaient à suivre leurs compagnons de captivité, onze gardiens s'élançaient sur les traces des fugitifs.

Ceux-ci avaient de l'avance, mais les chevaux arabes des chasseurs d'hommes couraient comme le vent, et il ne leur fallut pas longtemps pour rejoindre les forçats. Ces derniers avaient deux fusils : deux gardes tombèrent, mis hors de combat, sous leurs montures tuées.

Alors les gendarmes tirèrent à leur tour.

Trente-neuf forçats restèrent sur le carreau. Mais les autres, à la faveur de l'obscurité, réussirent à s'échapper.

Ils courent encore.

UNE ÉCHAUFFOURÉE A DOUARNENEZ

Quimper, 14 juin. — Depuis mercredi dernier un grand mécontentement se manifestait à Douarnenez, à la suite du cinquième voyage du vapeur anglais *Gipsy*, qui charge pour Swansea des œufs et du beurre. La population était irritée de voir que ce vapeur accaparait les produits du pays et les faisait par suite, renchérir.

Le 10 de ce mois, les marins de Douarnenez se réunirent menaçants, et causèrent une telle peur aux ouvriers occupés au chargement du *Gipsy*, que ceux-ci cessèrent leur travail. Deux tonneaux de marchandises restèrent donc à quai.

La municipalité requit des voitures pour enlever les marchandises en question, sous la protection de la gendarmerie. Entre temps, deux caisses d'œufs de 100 kil. furent brisées.

Il était environ 9 heures du soir. Deux gendarmes escortaient les voitures et la police suivait pour protéger les charretiers contre la foule qui s'ameutait.

On passait devant la caserne de gendarmerie, quand un enfant y fut amené. Il avait été surpris, juché sur une des voitures, volant des œufs. La foule s'arrêta menaçante devant la caserne de gendarmerie, voulant tout briser.

Le commissaire, sortant avec ses agents, fut hué par six ou sept cents marins. La situation devenait des plus critiques. Des menaces de mort sortaient de toutes les bouches. Après plusieurs sommations, le commissaire de police arrêta un jeune marin.

Ce fut le signal d'une bagarre épouvantable, on voulut arracher le prisonnier des mains des agents. Un autre marin fut arrêté à ce moment. Les agents et les gendarmes durent mettre révolver au poing.

Malgré tout, les deux marins arrêtés furent écroués

Quelques instants après, un nommé La Gall Jean, s'avançant vers le commissaire, lui dit en levant le poing: « Vous ne m'arrêterez pas, moi, je vous f... mon couteau dans le ventre », et se tournant vers les marins, il s'écria: « Allez les amis, sautons dessus, n. de D...! » On l'arrêta immédiatement.

Enfin, après trois heures de lutte, le calme finit par se rétablir. Il était alors onze heures.

LES LAINES DE LA PATAGONIE

On lit dans le *Bulletin mensuel de la Chambre de Commerce française de Buenos-Aires :*

« Les acheteurs de laines qui viennent à Buenos-Aires à l'époque de la tonte ont beaucoup remarqué pendant la dernière saison les améliorations notables qui se produisent d'année en année sur les laines de la Patagonie.

» Ce produit qui, depuis plus de vingt ans, se vendait aux matelassiers pour la consommation intérieure, présente, en effet, une transformation notable et quoique de qualité encore très ordinaire, commence à être acceptée sur le marché de l'exportation.

» Les laines de la Patagonie se divisent en deux classes : celles du Rio-Negro et celles de Rio-Colorado. Les premières laissent beaucoup à désirer comme finesse et propreté; cependant les éleveurs de cette région commencent à opérer des sélections dans leurs troupeaux, afin d'arriver à en améliorer le produit. Le prix de certains n'a guère dépassé, cette année, 4.50 piastres par 10 kilos.

» Les laines du Colorado sont complètement distinctes. Elles appartiennent généralement à la qualité métisse Rambouillet. D'une grande régularité dans la finesse, très soyeuses, elles perdent au lavage leur couleur un peu foncée et se transforment en une laine très blanche qui est employée avec succès en Europe dans l'article bonneterie. Ces laines ont obtenu, cette année, des cours qu'elles n'avaient jamais atteint, et tous les lots arrivés sur la place ont été vendus à des prix variant entre 5 piastres et 5,50 les 10 kil.

» Quant à la production, les laines de Patagonie ont concouru cette année pour plus de 2,500,000 kil. à la production totale du pays. »

NOUVELLES DU JOUR
L'ENLÈVEMENT D'UN CRUCIFIX

Paris, 14 juin. — La municipalité de Pierrefitte vient de décréter l'enlèvement du crucifix qui se trouvait sur la place principale de la commune. Cette décision a été provoquée par un conseiller municipal qui, a-t-il prétendu, ne pouvait supporter plus longtemps les saluts donnés à cet emblème.

La difficulté était d'enlever le crucifix de son piédestal. On ne put trouver à Pierrefitte aucun ouvrier qui voulut exécuter ce travail. On s'adressa à Saint-Denis.

Enlever le crucifix en plein jour était ou paraissait périlleux; les édiles mobilisèrent la gendarmerie et firent procéder à l'exécution de leur décision à 2 heures du matin.

Le préfet de la Seine a donné des instructions pour qu'on réédifiât le crucifix dans l'enceinte du presbytère.

La date des élections

Paris, 14 juin. — Nous avons rencontré ce soir un membre des plus en vue de la commission du budget qui nous a déclaré qu'il était matériellement impossible pour la commission du budget, malgré son activité, de déposer son rapport général avant le 25 juin. Dans ces conditions, la discussion du budget ne pourrait commencer que dans les premiers jours de juillet.

Si l'on juge qu'outre le budget, la Chambre doit examiner la réforme des boissons, l'impôt des portes et fenêtres, la loi des cadres, etc, il ne paraît pas possible que le tout soit terminé avant la fin du mois prochain.

Il y a aussi à tenir compte du Sénat ; de la impossibilité presque absolue de faire les élections le 20 août, comme on l'a dit.

D'ailleurs, le *Courrier du Soir* dont on connaît les relations avec le président du conseil, dit ce soir que les élections auront lieu probablement dans la quinzaine après le 20 août, c'est-à-dire le 3 septembre. C'est là un premier recul qui vaut la peine d'être enregistré.

Un programme électoral

Paris, 14 juin. — Voilà tel qu'il a été communiqué aux ministres du commerce et de l'agriculture le mandat électoral arrêté et qui sera en quelque sorte imposé par le syndicat général des associations agricoles aux syndicats protectionnistes:

1° Maintien du tarif pour les douanes ;

2° Réduction des charges fiscales qui pèsent sur l'agriculture et suppression du principal de l'impôt foncier sur les propriétés rurales non bâties, au moyen de la conversion du 4 1/2 0/0 :

3° Abrogation des dispositions législatives qui s'imposent à l'organisation de l'assistance dans les campagnes et entravent la création des caisses agricoles d'assurances et de secours mutuels; 4° Protection de la petite culture contre la mendicité et le vagabondage.

Notre ambassadeur à Londres

Paris, 14 juin. — M. Develle avait solennellement promis à M. Millevoye, qui manifestait l'intention de l'interpeller, que la nomination de notre ambassadeur à Londres, était chose très proche.

Il y a de cela trois semaines environ et M. Develle n'a pas encore abouti.

Notre ministre des affaires étrangères se trouve absolument embarrassé. Une question, celle de Cornelius Herz, qui est une véritable pierre d'achoppement, a provoqué jusqu'ici le refus de tous les personnages auxquels il s'est adressé.

M. Develle se résout aujourd'hui à insister auprès de M. de Chaudordy pour lui faire accepter l'ambassade.

Dans la pensée du gouvernement, M. de Chaudordy ne serait appelé à Londres que provisoirement.

Reste à savoir si M. de Chaudordy acceptera cette combinaison.

La conversion du 4 1/2

Paris, 14 juin. — On lit dans le *Courrier du Soir :*

« On nous assure que, parmi les projets de conversion mis à l'étude au ministère des finances, il en est un qui aurait de grandes chances d'être adopté.

» Aux termes de ce projet la conversion du 4 1/2 se ferait en 4 0/0 avec durée de 5 ans seulement. Pour éviter les frais considérables d'une opération de ce genre, les titres actuels ne seraient pas renouvelés.

» L'administration des finances se bornerait à y apposer un timbre spécial, indiquant la date de la conversion le taux nouveau et la période d'irréductibilité.»

Nomination de trois archevêques

Paris, 14 juin. — Le ministre de l'instruction publique a arrêté les nominations suivantes :

Mgr Couillet, archevêque d'Orléans, est nommé à l'archevêché de Lyon; Mgr Labouré, évêque du Mans, est nommé à l'archevêché de Rennes; Mgr Hautin, évêque d'Evreux, est nommé à l'archevêché de Chambéry.

La musique de la garde républicaine n'ira pas à Chicago

Paris, 14 juin. — Le colonel Mercier, qui commande le régiment de la garde républicaine, a décidé, après entente avec le général Saussier, que la musique de la garde n'irait pas à Chicago, comme cela avait été primitivement convenu.

M. Mercier estime que le gouvernement américain, qui avait proposé de contribuer aux dépenses occasionnées par le voyage, avait obéi à un sentiment généreux et amical, mais que la dignité du régiment de la garde républicaine ne permettait pas d'accepter une subvention destinée à couvrir les frais de déplacement.

Nouvel engin de guerre découvert par Turpin

Paris, 14 juin. — Le *Journal* raconte que pendant sa détention à Etampes, Turpin a inventé un nouvel engin de guerre aussi merveilleux qu'effroyable.

Cet engin très léger peut être manié par quatre hommes et lancer dans l'espace d'un quart d'heure quatre décharges dont chacune lance 28,000 projectiles à 35,000 mètres et couvrant 22,000 mètres carrés.

Mort de M. Mercier, ancien sous-préfet de Béthune

Paris, 14 juin. — M. Mercier, ancien sous-préfet de Béthune, est décédé à Montmorency où il s'était retiré depuis le mois de mai dernier.

Un orage à Toulouse

Toulouse, 14 juin. — Un orage d'une violence épouvantable, ayant revêtu par instant l'aspect d'un cyclone, s'est abattu sur Toulouse et les environs.

La grêle a causé de grands dégâts dans les récoltes. Le «Capitole» a été en partie envahi par les eaux. Beaucoup de maisons ont eu leurs caves inondées.

Un homme foudroyé

Fontainebleau, 14 juin. — Un orage épouvantable a éclaté sur la ville et dans les environs. Un homme a été tué par la foudre.

L'état de santé de M. Gordon-Bennett

Paris, 14 juin. — M. Gordon Bennett, directeur du *New-York Herald*, qui a été victime, ces jours derniers, du grave accident de voiture, que nous avons rapporté, va beaucoup mieux.

Il a reçu une lettre émanant du syndicat des cochers d'omnibus qui lui ont témoigné le regret qu'ils avaient éprouvé en apprenant son accident.

On se rappelle que M. Gordon Bennett avait envoyé lors de la première grève des cochers et conducteurs d'omnibus une somme de 20,000 fr. au syndicat en formation.

Une allocution de Léon XIII

Rome, 14 juin. — Dans le consistoire secret du 10 juin, le pape a prononcé une allocution dans laquelle il a énergiquement revendiqué les droits historiques du St-Siège qui ont été violés.

On ne croit pas que cette allocution soit publiée en partie ou intégralement.

Les élections allemandes

Berlin, 14 juin. — A la veille du scrutin, la presse gouvernementale est très pessimiste. Elle considère la bataille comme perdue. Elle prédit une grave crise constitutionnelle.

La *Norddeutsche* englobe la démocratie cléricale bourgeoise et socialiste dans la même réprobation; elle assure que les souverains confédérés ne laisseront pas cette coalition anti-patriotique empêcher le développement de l'empire.

La *Gazette de la Croix* dit : «Qui aurait cru, il y a 25 ans, après la fondation de l'empire, qu'une pareille désagrégation se produirait ? Elle menace de mesures extraordinaires de la part du gouvernement.»

La *Gazette de Voss* encourage les ultras à pousser le gouvernement à sauver la société d'un coup d'Etat.

Metz, 14 juin. — La police et la gendarmerie arrachent les affiches du docteur Haas, candidat Lorrain.

Dans plusieurs villages, les maires allemands interdisent l'affichage des placards électoraux du docteur.

Le journal *Le Lorrain* dit que ces mesures augmentent les chances de succès de M. Haas.

Berlin, 14 juin. — La *Gazette de la Croix* après avoir parlé de l'état de désagrégation qui semble se manifester, ajoute :

» Dans plusieurs réunions on a entendu les cris : « Plutôt les Français que les Allemands » comme à l'époque de la guerre de Trente ans. Les intérêts particuliers refusent de se soumettre devant les intérêts de la patrie unifiée.»

L'épidémie cholériforme

Alais, 14 juin. — L'état sanitaire continue à s'améliorer. Hier, on a constaté cinq décès dont deux cholériques.

Cette, 14 juin. — Depuis hier, 4 décès cholériques. Depuis le début du mois, 15 entrées, 6 décès.

Frontignan, 14 juin.— On a constaté 15 cas de choléra, dont 3 ou 4 inquiétants. Des mesures énergiques sont prises.

Le choléra à la Mecque

Le Caire, 14 juin. — La Mecque, depuis vendredi, il y a 438 décès cholériques.

L'interpellation Desprès

Paris, 14 juin. — La Chambre a ajourné hier à un mois l'interpellation que M. Armand Desprès avait déposée sur l'attitude du conseil municipal de Paris.

Nous savons que M. Dupuy avait supplié M. Desprès de ne pas insister pour la discussion immédiate. Le résultat de l'initiative du docteur Desprès a été de provoquer pour aujourd'hui même la réunion de la commission chargée d'étudier la proposition de loi de M. Léon Say tendant à ce que les Chambres soient appelées à voter le budget de la préfecture de police de la Seine.

M. le docteur Desprès ne se tient au reste pas pour battu et se propose, lorsque viendra le budget de l'intérieur, de forcer M. Dupuy à s'expliquer sur cette question qui l'embarrasse beaucoup.

La commission du budget

Paris, 14 juin. — La commission continue à examiner à toute vapeur les budgets de dépenses des différents ministères. C'est ainsi qu'ont été examinés aujourd'hui les postes et télégraphes, l'instruction publique et les travaux publics.

Nous avons dit que sur ce dernier point, M. Etienne, rapporteur, demandait une réduction de 5 millions 700.000 francs. Après audition du ministre, on s'est mis d'accord sur une réduction de dépenses de 3 millions et demi, correspondant à une diminution des annuités dues aux compagnies de chemins de fer.

Les officiers « recommandés »

Paris, 14 juin. — Pour la première fois peut-être, le ministre de la marine vient de consacrer par un acte énergique le principe de sa récente circulaire, interdisant aux officiers de se faire recommander par des notabilités politiques ou des personnalités influentes.

Un officier général des troupes avait demandé le maintien de ses services dans un port en raison d'intérêts de

BOURSE DE PARIS DU 15 JUIN

Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Terme	Cours d'ouv.	Cours de 2 h.	Cours de clôt
98 77	3 0/0	...	...	98 85	98 85	98 75
106 12	4 1/2 0/0	...	...	...	...	106 15
93 22	Italien	...	...	93 22	93 23	93 25
3955 ..	Banq. de France	...	...	...	...	...
115 ..	B. d'Escompte	...	...	...	...	116 ..
660 ..	Banq. de Paris	...	...	663 ..	663 ..	661 ..
982 ..	Crédit Foncier	...	...	985 ..	985 ..	985 ..
762 ..	Créd. Lyonnais	...	...	762 ..	762 ..	762 ..
135 ..	Crédit Mobilier	...	...	...	...	136 ..
1510 ..	Lyon	...	...	...	...	1510 ..
1907	Nord	...	...	...	...	1914 ..
18 ..	Panama	...	...	...	...	...
2671 ..	Suez	...	...	2678 ..	2678 ..	2687 ..
1385 ..	Gaz	...	...	...	...	1385 ..
648 ..	Autrichiens	...	...	661 ..	661 ..	648 ..
227 ..	Lombards	...	...	225 ..	225 ..	226 ..
160 ..	Nord Espagne	...	...	162 ..	162 ..	163 ..
191 ..	Saragosse	...	...	191 ..	191 ..	195 ..
662 ..	Méridionaux	...	...	...	...	669 ..
4 96	Métaux	...	...	...	...	4 97
507 50	Egypte	...	...	508 12	508 12	507 81
97 /.	Hongrois	...	...	97 1/16	97 1/16	97 3/16
22 12	Turc	...	...	22 15	22 12	22 17
598 75	Banq. Ottomane	...	...	598 75	598 43	600 62
6613/16	Extérieure	...	...	6611/16	66 3/4	6623/32
385 37	Rio-Tinto	...	...	...	383 75	385 ..
119 06	Tharsis	...	...	...	119 37	119 37
2215/16	Portugais	...	...	23 /.	221 5/16	2231/32
... /.	Consolidés	...	...	...	...	...
... /.	Russe 1880	...	...	...	...	...
99 65	Russe consolidé	...	...	...	...	99 70
78 75	Russe nouveau	...	...	...	...	78 75
...	Fond. d'Autriche	...	...	...	...	...
460 ..	Dynamite	...	...	460 ..	460 ..	461 ..
...	3 0/0 nouveau	...	...	...	...	...
116 25	Alpines	...	...	116 25	116 25	116 87
116 ..	Câbles	...	...	...	...	116 ..
69 50	Russe Orient	...	...	69 52	69 50	69 50
530 ..	Impérial	...	...	530 ..	530 ..	530 ..
85 ..	Mobilier espag.	...	...	86 ..	86 ..	86 ..
...	3 0/0 amortiss.	...	...	...	...	...
...	C. d'Esc. nouv.	...	...	...	...	...
...	Générale	...	...	...	...	...
...	Est	...	...	...	...	...
...	Lyon (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Midi	...	...	...	...	...
...	Nord (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Orléans	...	...	...	...	...
...	Ouest	...	...	...	...	...
...	Anglais	...	...	...	...	...
...	Autriche or	...	...	...	...	...
...	Belge 3 0/0	...	...	...	...	...
...	Ville d'Amiens	...	...	...	...	...
...	Lille 1880	...	...	...	...	...
...	Lille 1883	...	...	...	...	...
...	Ville de Lyon	...	...	...	...	...
...	V. de Roubaix	...	...	...	...	...
...	Pives-Lille (act)	...	...	...	...	...
...	Téléphone	...	...	...	...	...
...	Voitures 4 0/0	...	...	...	...	...
...	Suez (obligat.)	...	...	...	...	...
...	Cacérès	...	...	...	...	...
...	Aguas	...	...	...	...	...
...	Foncière 1888	...	...	...	...	...
...	Rente Foncière	...	...	...	...	...
...	Cacérès (act.)	...	...	...	...	...
...	Est (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Midi (oblig.)	...	...	...	...	...
...	Espagnol	...	...	...	...	...
...	Picardie	...	...	...	...	...
...	Nord-Sud	...	...	...	...	...
...	Ouest (act.)	...	...	...	...	...

BOURSE DE LILLE DU 15 JUIN
(par fil téléphonique spécial)

VALEURS	Compt	Cours précéd.	VALEURS	Compt.	Cours précéd.
			OBLIGATIONS		
Lille 60, r. 100	114 ..	114 ..	Tramw. Nord.	... ..	432 50
» 63, r. 100	... ..	138 75	Union lin. N.	... ..	165 ..
» 68, r. 500	... ..	520 ..	Gaz de Wazemmes	... ..	515 ..
» 77, r. 500	... ..	502 ..	Ch.d.fer Econ.	... ..	502 ..
» 84, r. 400	... ..	403 50	Denain Anzin.	... ..	530 ..
» 84, 1/4.	... ..	405 ..	Tréfilerie	... ..	507 50
» 87, r. 400	... ..	404 ..	CHARBONNAGES		
» 90, r. 500	500 ..	495 ..	Anche, 128	10995 ..	10995 ..
Roub.-Tourc.	... ..	48 ..	Anzin, 100 m.	... ..	4470 ..
Amiens	... ..	420 ..	Blanzy	... ..	1780 ..
Dép. du Nord	... ..	108 50	Bruay	13993	12950 ..
Tourcoing 1878	... ..	510 ..	Bully-Grand.	2341 25	2950 ..
Armentièr. 86	... ..	514 ..	Campagnac	... ..	710 ..
Douai, libérée	... ..	501 ..	Carvin	4250 ..	4250 ..
» non lib.	... ..	504 ..	Courrières, 10e	4126 25	4125 ..
Verley, Decr.	... ..	1300 ..	Crespin	... ..	985 ..
C. Platel et Cie	... ..	390 ..	Douchy	2950 ..	3000 ..
Crédit d. Nord	... ..	486 25	Dourges	... ..	7800 ..
H. Devilder	... ..	1100 ..